CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115510** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2027**

ÉDITÉ LE 25/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Raison sociale : E.U.R.L HERVY

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/12/2024

Capital : 10 800

LA NORMANDAIS
44530 SEVERAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 441 104 627

Siret : 441 104 627 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5417046

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2733892

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2733892

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 40 88 80 48 **Fax :** 02 40 88 73 70

Portable :

Responsabilité légale :
CONFLUENCE (478 564 412) / ERGAND CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sarlhervy.fr

E-mail : contact@sarlhervy.fr

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 305 335 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	13/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	23/11/2022
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)		22/01/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/11/2025 10:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E115510** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2027**

ÉDITÉ LE **25/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/12/2024
Capital : 10 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 441 104 627

Siret : **441 104 627 00019**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5417046

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2733892

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2733892

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **E.U.R.L HERVY**

LA NORMANDAIS
44530 SEVERAC

Téléphone : 02 40 88 80 48 **Fax :** 02 40 88 73 70
Portable :

Site Internet : http://www.sarlhervy.fr
E-mail : contact@sarlhervy.fr

Responsabilité légale :
CONFLUENCE (478 564 412) / ERGAND CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/11/2022
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	22/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.